



*Déclaration FSU au CCRAFCA Auvergne—Rhône-Alpes, du 17 mars 2021.*

Dans le contexte actuel libéral voire ultra-libéral de la formation continue des adultes, les Greta poursuivent ou tentent de poursuivre leur mission de service public au sein de l'Education Nationale, au bénéfice des demandeurs d'emploi et des salariés, et maintenant des apprentis - en concurrence regrettable avec les UFA/CFA EN et les CFA privés.

La FSU, affirme son attachement au principe d'un service public de la formation des adultes et l'appartenance pleine et entière des personnels des GRETA au Ministère de l'Education Nationale.

Sur la carte cible à 3 ans :

La question d'une nouvelle carte des GRETA-CFA et de leurs organisations et fonctionnement internes, est évidemment une question sensible. La FSU s'interroge sur l'éloignement entre les différents décisionnaires de la FCA due à la grande Région académique alors que l'activité de la FCA se fait essentiellement au niveau local. Cette modification engendre la perte de vue de la réalité du terrain.

La FSU déplore que les jeux soient déjà faits. La future carte des Greta a visiblement déjà été décidée, les OS sont donc reléguées à de simples auditeurs, ce n'est pas acceptable.

En sus du problème de méthode, la carte présentée appelle remarques et questions de cohérence, cohérence dont le dernier alinéa de l'article 2 de l'arrêté ministériel du 20 juillet 2021 relatif aux CCRAFCA rappelle l'importance. Ici on fusionne des Greta, ailleurs on est créé, quelle est la logique de territoires ? Pourquoi une telle différence de traitement entre la situation de l'académie de Clermont Ferrand et celle des deux autres ?

Sur les personnels :

Pour construire le futur, il est vital dès aujourd'hui de reconnaître et de résoudre au mieux les graves dysfonctionnements subis par un nombre toujours plus important de personnels. Nous attirons votre attention sur le fait que les fusions ont déjà altéré la qualité escomptée de l'administration des Greta, baissé les résultats et dégradé la situation des personnels. Le CCRAFCA doit y porter une attention particulière. Aller plus loin c'est prendre le risque de dégrader encore davantage la mission de service public des Greta et la situation de ceux qui y travaillent.

La situation est extrêmement inquiétante, la FSU est saisie d'une perte de sens des métiers et d'une immense souffrance au travail. Cela est dû à l'instauration de hiérarchies intermédiaires qui ne peuvent légalement pas dire leur nom, à la dévalorisation des collègues, aux surcharges de travail, aux pressions, au déni des réglementations et des droits. L'accès au CDI est rendu de plus en plus difficile, des périodes d'emploi sous lettre d'engagement succèdent à des CDD, l'ancienneté est perdue. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences est inexistante. Les formateurs menacés de licenciement ou en cours de procédure n'ont accès à aucun financement de formation de reconversion. La situation est dramatiquement paradoxale. De plus, la mise en place de la loi liberté de choisir son avenir professionnel prétendait trouver un nouvel élan et augmenter l'activité mais cela a été estompé par la pandémie. La FSU dénonce l'ensemble de cette situation. La FSU fustige la flexibilité et la précarité organisée et un mode de gouvernance opaque, brutal voire violent et aussi archaïque et anti-démocratique qu'il se prétend moderne.

Nous demandons solennellement la mise en place dans les plus brefs délais d'enquêtes psycho-sociales indépendantes ainsi que l'instauration d'une visite médicale du travail annuelle pour chaque salarié et, dans chaque GRETA une information auprès de tous les personnels sur les risques psycho-sociaux.

Concernant le respect de la vie démocratique, la FSU exige que les élus au CA de l'établissement support soient systématiquement, en amont du CA, destinataires des PV de l'Assemblée Générale et de sa Commission de Personnel. Enfin nous dénonçons l'usage de contrat sur l'année civile qui supprime de fait le droit de se présenter à l'élection.

Les représentants de la FSU attendent donc du CCRAFCA que ce conseil ne soit pas une simple chambre d'enregistrement de la stratégie régionale académique de la formation continue des adultes mais bien une instance d'échanges, de réflexion, d'expression et de proposition syndicales. Concernant « *les questions de ressources humaines des Greta* », la FSU rappelle le rôle des instances CCP et CT, où les personnels ont élus directement leurs représentants, et que le CCRAFCA ne peut supplanter.

Les signataires FSU demandent que le CCRAFCA ne soit pas réduit au minimum, 2 réunions annuelles, mais qu'il joue pleinement le rôle que le ministère lui attribue en tant qu'instance de dialogue social et qu'il se dote de groupes de travail. La FSU demande en priorité un groupe de travail sur les fusions et un groupe de travail sur la direction des Greta et la gestion des personnels exerçant en Greta-Cfa,

Nous osons espérer qu'une politique ambitieuse et harmonieuse sera diligentée pour un traitement équitable de tous les agents de la région académique. Par la même occasion, nous attendons une photographie qualitative de la formation continue et de l'offre de service des Greta et des 3 GIPA, ainsi qu'un bilan détaillé de la structure des emplois des personnels.